

An 15

2010 - 2011

Renseignements généraux

Prix de production : « Concerts de l'année »

«Les Prix Opus»

une initiative du

**CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA
MUSIQUE**

1908, rue Panet – bureau 302
Montréal (Québec) H2L 3A2

Téléphone : 514 524-1310
Téléphone sans frais : 1 866 999 1310
Télécopieur : 514 524-2219
opus@cqm.qc.ca

Catégorie «Concerts de l'année» - attribution par collègue électoral

LISTE ET DÉFINITIONS

Chaque inscription vise un des six prix suivants :

♦ **Concert de l'année - Musique médiévale, de la renaissance ou baroque**

Toutes formations et régions confondues. Le prix est décerné au soliste ou à l'ensemble. Le trophée est remis au soliste, au chef ou au directeur artistique de l'ensemble.

♦ **Concert de l'année - Musique classique, romantique, postromantique ou impressionniste**

Toutes formations et régions confondues. Le prix est décerné au soliste ou à l'ensemble. Le trophée est remis au soliste, au chef ou au directeur artistique de l'ensemble.

♦ **Concert de l'année – Musique moderne ou contemporaine**

Toutes formations et régions confondues. Le prix est décerné au soliste ou à l'ensemble. Le trophée est remis au soliste, au chef ou au directeur artistique de l'ensemble.

♦ **Concert de l'année - Musique actuelle ou électroacoustique**

Toutes formations et régions confondues. Le prix est décerné au soliste ou à l'ensemble. Le trophée est remis au soliste, au chef ou au directeur artistique de l'ensemble.

♦ **Concert de l'année - Jazz**

Toutes formations et régions confondues. Le prix est décerné au soliste ou à l'ensemble. Le trophée est remis au soliste, au chef ou au directeur artistique de l'ensemble.

♦ **Concert de l'année - Musique du monde**

Toutes formations et régions confondues. Le prix est décerné au soliste ou à l'ensemble. Le trophée est remis au soliste, au chef ou au directeur artistique de l'ensemble.

Tous les concerts inscrits à un des cinq prix susmentionnés sont automatiquement admissibles à un des prix «géographiques» selon les définitions suivantes :

• **Concert de l'année – Montréal**

Le concert doit être donné devant public par un individu ou un organisme qui a son siège social ou qui se produit habituellement sur le territoire de Montréal. Le prix est décerné au soliste ou à l'ensemble.

Le trophée est remis au soliste ou au directeur artistique de l'ensemble.

• **Concert de l'année – Québec**

Le concert doit être donné devant public par un individu ou un organisme qui a son siège social ou qui se produit habituellement sur le territoire de Québec (incluant Lévis, Lauzon et l'Île d'Orléans).

Le prix est décerné au soliste ou à l'ensemble.

Le trophée est remis au soliste ou au directeur artistique de l'ensemble.

• Concert de l'année – Régions

Le concert doit être donné devant public par un individu ou un organisme qui a son siège social ou qui se produit au Québec, habituellement hors des territoires de Montréal et de Québec.

Le prix est décerné au soliste ou à l'ensemble.

Le trophée est remis au soliste ou au directeur artistique de l'ensemble.

De plus, tous les concerts inscrits sont également admissibles, le cas échéant, au prix suivant :

• Création de l'année

Tous genres et toutes régions confondus. Le prix est décerné pour l'œuvre.

Le trophée est remis au compositeur de l'œuvre.

Production de l'année – Jeune public

(Ce prix fait l'objet d'une inscription sur un formulaire distinct, à la toute fin)

Toutes formations et toutes régions confondues. Le prix est décerné à l'organisme.

Le trophée est remis au directeur artistique de l'organisme.

CRITÈRES D'APPRÉCIATION

Le premier critère d'appréciation des concerts est la qualité de l'interprétation musicale. D'autres facteurs sont également pris en considération de façon à concevoir le concert comme une «expérience globale» (dans le désordre : choix des œuvres, notes de programme, présentation scénique, attitude des interprètes, réponse du public, choix de la salle, acoustique...).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Tout producteur peut inscrire un maximum de 8 concerts par saison.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible, une inscription doit être déposée par un membre du CQM, producteur ou individu, et satisfaire aux critères suivants :

- l'artiste doit être domicilié au Québec ou avoir domicilié au moins dix ans au Québec ou l'ensemble doit avoir son siège social au Québec; pour les concerts en musique électroacoustique, le compositeur dont les œuvres sont diffusées doit être domicilié au Québec ou avoir domicilié au moins dix ans au Québec;
- les concerts doivent être présentés devant un public (entre le 7 septembre 2010 et le 6 septembre 2011);
- le nombre de billets requis pour les juges doit être à la disposition du CQM;
- le matériel promotionnel doit être disponible sur demande.

PÉRIODES D'INSCRIPTION

Pour les concerts ayant lieu... ↓	l'inscription doit nous parvenir ↓
en septembre 2010	au moins 10 jours avant le concert

entre le 1er octobre 2010 et le 31 décembre 2010	avant le 15 septembre 2010
entre le 1er janvier 2010 et le 31 mai 2011	avant le 1er décembre 2010
entre le 1er juin 2011 et le 31 août 2011	avant le 15 mai 2011

LES INSCRIPTIONS PEUVENT NOUS PARVENIR APRÈS LA DATE LIMITE.

FRAIS D'INSCRIPTION

Les producteurs qui inscrivent cinq concerts ou plus au cours d'une même saison bénéficient d'un rabais de 25 % à partir du cinquième concert et pour les concerts subséquents (maximum huit concerts/saison).

OPUS 2010 – 2011	Frais	TPS 5%	TVQ 8,5%	Total
Concert par producteur ayant un chiffre d'affaires annuel de moins de 150 000 \$	55 \$	2,75 \$	4,91 \$	62,66 \$
Concert par producteur ayant un chiffre d'affaires annuel de plus de 150 000 \$	130 \$	6,50 \$	11,60 \$	148,10 \$
Production Jeune public	55 \$	2,75 \$	4,91 \$	62,66 \$

PRÉSENCE DES JUGES AUX CONCERTS

Pour chaque concert inscrit par le producteur ou l'individu, un minimum de trois paires de billets et un maximum de six paires de billets seront réservées pour les juges aux frais du producteur ou de l'individu, que les billets soient utilisés ou non. Dix (10) jours ouvrables avant chaque concert, la responsable des Prix Opus transmettra au producteur ou à l'individu les numéros attribués aux juges; ces derniers réclameront leurs billets aux tables de billetterie ou de presse en s'identifiant par un «numéro». Si, exceptionnellement, il s'avère impossible d'obtenir un nombre suffisant de juges, soit un nombre minimum de trois, l'inscription du concert sera annulée et les frais d'inscription remboursés.

PIÈCES À DÉPOSER

Une inscription est complète lorsque sont reçus :

- le formulaire d'inscription dûment complété et signé
et
- le paiement par chèque correspondant aux frais

Notes :

Le Conseil québécois de la musique ne pourra être tenu responsable :

- 1- Advenant un changement de salle, d'heure ou de date, par rapport à l'inscription originale et qui n'a pas été communiqué à la coordonnatrice des prix Opus;
- 2- Des informations non conformes inscrites dans le formulaire. Advenant un changement de titre, de soliste, de programme, etc., vous devez communiquer avec le Conseil québécois de la musique;
- 3- Si, en raison de circonstances exceptionnelles, un juge inscrit au concert est dans l'impossibilité d'y assister.

Identification du concert : _____

IDENTIFICATION DU PRODUCTEUR

Organisme 62,66 \$ Organisme 148,10 \$

Nom de l'organisme : _____
(dans le cas d'une coproduction, veuillez inscrire le nom de tous les coproducteurs)

Adresse de correspondance : _____

Ville : _____ (Québec) Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Adresse électronique : _____

Nom de la personne responsable de l'inscription : _____

Titre de la personne responsable : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Signature : _____ Date : _____

RÉSERVATION DES BILLETS

Nom de la personne responsable : _____

Adresse électronique : _____

Téléphone : () _____ Télécopieur : () _____

Veillez prévoir un maximum de 6 paires de billets.

Afin de quantifier votre participation :

Valeur marchande des billets de faveur : _____

Informations sur le concert :

Nom du chef : _____

Nom des solistes : _____

Nom de l'ensemble : _____

Principales œuvres au programme : _____
(ex : Compositeur : œuvre) _____

Identification du concert : _____

MATÉRIEL PROMOTIONNEL

	OUI	NON
Des photos de ce concert seront-elles prises ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous des photos des artistes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ce concert sera-t-il radiodiffusé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ce concert sera-t-il télédiffusé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Comptez-vous enregistrer ce concert sur bande vidéo ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Y aura-t-il une affiche pour ce concert ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un programme de ce concert sera-t-il publié ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous un dossier de presse pour ce concert ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous d'autres documents relatifs à ce concert ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si oui, lesquels ? _____

Nom de la personne pouvant fournir le matériel mentionné plus haut : _____

Titre : _____

Téléphone : () _____ Télécopieur : () _____

ENVOI DU FORMULAIRE ET DES FRAIS D'INSCRIPTION

Veillez libeller votre chèque à l'ordre du **Conseil québécois de la musique** et le faire parvenir à l'adresse suivante avec les formulaires dûment complétés :

**Prix Opus
Conseil québécois de la musique
1908, rue Panet, bureau 302
Montréal (Québec)
H2L 3A2**

Coordonnatrice :
Élise Chouinard
Téléphone : 514 524-1310 # 1
Sans frais : 1 866 999-1310 # 1
Télécopieur : 514 524-2219
opus@cqm.qc.ca

Formulaire d'inscription 2010 - 2011 • Jeune public

Merci d'écrire en caractères d'imprimerie
(attention aux majuscules et aux accents, importants pour les titres de concerts entre autres).

IDENTIFICATION DE LA PRODUCTION

Titre de la production : _____

(Ce libellé sera utilisé pour **toutes** les communications et, le cas échéant, pour la gravure sur le trophée.
Veuillez le reporter en haut à droite de la page suivante.)

Groupe d'âge du public visé : _____

Nom de(s) artiste(s) ou de l'organisme : _____

Nom du compositeur : _____

Œuvre(s) au programme : _____

IDENTIFICATION DU PRODUCTEUR

Nom de l'organisme: _____
(dans le cas d'une coproduction, veuillez inscrire le nom de tous les coproducteurs)

Direction artistique : _____
(dans le cas d'une coproduction, veuillez inscrire le nom de tous les codirecteurs artistiques)

Adresse de correspondance : _____

Ville : _____ (Québec) Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Adresse électronique : _____

Nom de la personne responsable de l'inscription : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Signature : _____ Date : _____

Identification de la production : _____

Matériel promotionnel

	OUI	NON
Des photos de cette production seront-elles prises ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Comptez-vous enregistrer sur bande vidéo ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Y aura-t-il une affiche pour cette production ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un programme sera-t-il publié ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous un dossier de presse pour cette production ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous d'autres documents relatifs à cette production ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si oui, lesquels ? _____

HORAIRE DES REPRÉSENTATIONS

(Si le nombre de représentations dépasse 2, ajouter les renseignements dans le même ordre sur une feuille annexée et poursuivre la numérotation à partir de 3)

Représentation - 1 - jour : mois : année : heure :
Nom du lieu des représentations :
Adresse du lieu : Ville :
Nom d'un responsable pour la billetterie :
Téléphone : Télécopieur :
Courriel :

Représentation - 2 - jour : mois : année : heure :
Nom du lieu des représentations :
Adresse du lieu : Ville :
Nom d'un responsable pour la billetterie :
Téléphone : Télécopieur :
Courriel :

Envoi du formulaire et des frais d'inscription

Veillez libeller votre chèque au montant de **62,66** \$ à l'ordre du **Conseil québécois de la musique** et le faire parvenir à l'adresse suivante avec le formulaire dûment complété :

Conseil québécois de la musique Prix Opus 1908, rue Panet, bureau 302 Montréal (Québec) H2L 3A2

Coordonnatrice : Élise Chouinard Téléphone : 514 524-1310 # 1 1 866 999 1310 # 1 Télécopieur : 514 524-2219 opus@cqm.qc.ca
